

**Zeitschrift:** Revue économique franco-suisse  
**Herausgeber:** Chambre de commerce suisse en France  
**Band:** 70 (1990)  
**Heft:** 3

**Vorwort:** Éditorial : la Chambre se modernise  
**Autor:** Haas, Robert A.

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 14.04.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

### **La Chambre se modernise**

**P**our la Chambre de Commerce Suisse en France, l'été 1990 marquera certainement une étape déterminante de son développement. La Chambre vient en effet, grâce en particulier à un soutien financier de la Confédération, de réaliser d'importants investissements.

Ainsi le central et l'ensemble des postes téléphoniques ont-ils été changés, au profit d'un matériel répondant aux exigences actuelles en matière de télécommunications, au siège de Paris et dans les bureaux de la Section de Lyon. De même, les Sections de Lyon et de Marseille ont été équipées de la télécopie. Les échanges d'informations au sein de la Chambre et avec ses différents correspondants s'en trouvent facilités.

Par ailleurs, le siège de Paris et les deux Sections ont été dotés d'un matériel (micro)-informatique performant et des logiciels appropriés, pour permettre un traitement plus efficace des très nombreuses données qui parviennent à la Chambre. Dans cette perspective, une liaison informatique entre le Siège et les Sections, entre les Sections elles-mêmes, s'imposait ; elle a été installée.

Parallèlement, enfin, le service télématique de la Chambre a été réaménagé. Offrant un plus large éventail de services, donnant accès à des informations provenant d'autres Chambres de commerce étrangères à Paris, il devrait être opérationnel sous sa nouvelle forme, au début du dernier trimestre de cette année.

Cette modernisation nécessaire ne constitue cependant pas un objectif en soi. Elle répond au souci de la Chambre de rationaliser autant que faire se peut son organisation, de perfectionner sa gestion et surtout de satisfaire au mieux aux besoins et préoccupations de ses adhérents et correspondants, tant en Suisse qu'en France.

Toutefois, comme Rome ne s'est pas faite en un jour, une informatisation complète des différents services de la Chambre demande du temps, de la patience et de la persévérance. Aux premiers pas s'attacheront sûrement quelques erreurs, quelques retards, mais l'amélioration à terme ne fait aucun doute. La Chambre remercie donc d'avance tous ses partenaires pour leur compréhension et de leur indulgence pendant cette période aussi délicate que décisive.

### **Economie et environnement**

**|** *I n'est aujourd'hui pas un parti, pas un responsable politiques qui ne se préoccupe d'écologie. La sensibilité du citoyen est alertée et le législateur s'en soucie dans de nombreux textes.*

*La protection de l'environnement, la meilleure gestion possible des ressources naturelles -qui ne se limitent pas, comme l'on sait, aux seules matières dites premières-, pour impérieuses qu'elles soient, ne sont pas des tâches simples. Nombre d'intérêts variés et contradictoires se heurtent. Dans son cahier thématique, ce numéro de la "Revue Economique Franco-Suisse" se penche sur ce que l'on pourrait appeler l'économie de l'environnement. Il s'interroge par exemple sur les incidences du débat écologique sur l'activité industrielle. Le "penser vert" n'est-il, économiquement parlant, qu'une contrainte de plus, ou peut-il être à la source d'un nouveau dynamisme ?*

*En introduction à ce cahier, Monsieur Brice Lalonde, Secrétaire d'Etat auprès du Premier Ministre chargé de l'Environnement et de la Prévention des Risques Technologiques et Naturels Majeurs, a bien voulu faire part aux lecteurs de la Revue de ses réflexions à ce propos. La Rédaction l'en remercie vivement.*

Robert A. Haas  
Secrétaire Général de la Chambre  
de Commerce Suisse en France.